CHECK-LIST POUR L'INTEGRATION DE LA PERSPECTIVE GENRE DANS LES PROGRAMMES ET DANS LES PROJETS

- Cadre général et motivation: La perspective genre est-elle intégrée dans l'analyse contextuelle du projet? Existe-t-il des raisons pour promouvoir cette perspective et l'égalité entre hommes et femmes?
- **Buts**: Le but du projet planifié reflète-t-il les besoins aussi bien des hommes que des femmes? Oprend-il en considération les problèmes et disparités entre hommes et femmes en répondant à des besoins pratiques des deux sexes? Prend-il en considération les besoins stratégiques en visant la transformation des institutions (sociales et autres) qui perpétuent l'inégalité entre hommes et femmes?
- **Groupes cibles**: Le programme apporte-t-il des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes? (Exception: projets visant spécialement les hommes ou les femmes ou faisant partie de programmes spécifiques.)
- **Objectifs**: Les objectifs du projet consistent-ils à répondre aux besoins aussi bien de femmes que des hommes?
- **Activités**: Les activités prévues impliquent-elles la participation des femmes et des hommes? D'autres activités sont-elles nécessaires pour affirmer le souci d'égalité du projet (formation spécifique, recherche complémentaire, etc.)?
- Indicateurs: Des indicateurs ont-ils été mis au point pour apprécier la réalisation des différents objectifs? Ces indicateurs mesurent-ils les aspects sexospécifiques de chaque objectif? Les indicateurs sont-ils sexospécifiques? Des mesures sont-elles prévues pour garantir un équilibre suffisant entre hommes et femmes dans les activités (quotas, p. ex.)? (fiche 11)
- **Réalisation**: Qui mettra en oeuvre le projet prévu? Ces partenaires possèdent-ils les compétences requises en matière de perspective genre? Disposent-ils d'instruments et de méthodes pour réaliser le projet dans le respect du souci d'égalité? Les femmes aussi bien que les hommes (professionnels et groupes cibles) prendront-ils part à la mise en oeuvre du projet? (**fiches 9a, 10**)
- Suivi et évaluation: La stratégie de suivi et d'évaluation est-elle soucieuse d'égalité? Examinera-t-elle le contenu aussi bien que la réalisation du projet (fiches 11, 12)?

- **Risques**: A-t-on pris en compte les stéréotypes ou les barrières structurelles qui empêchent les femmes ou les hommes de prendre pleinement part aux activités? A-t-on considéré l'incidence négative potentielle du projet (travail accru pour les femmes ou isolement social des hommes, p. ex.) (**fiche 8b**)?
- **Budget**: A-t-on vérifié que les ressources financières permettent au projet de profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes? Le budget comprend-il la formation à la perspective genre ou l'engagement temporaire d'un consultant dans ce domaine?
- Partenaires: A-t-on prévu de vérifier que les partenaires disposent des capacités nécessaires pour appliquer la perspective genre (fiche 10)?
- **Annexes**: Des recherches sur la perspective genre (ou des extraits de telles recherches) figurent-elles dans les annexes?
- **Pratiques exemplaires**: Une stratégie de communication a-t-elle été mise au point pour informer divers partenaires concernés de l'existence, des progrès et des résultats du projet dans le domaine de la promotion de l'égalité?
- 2 Adapté d'un manuel publié par le Regional Gender Programme du Bureau régional pour l'Europe et la CEI du Programme des Nations unies pour le développement (UNDP RBEC), Astrid Neimanis, 2002